

Vos questions / nos réponses

calment et antidépresseur

Par [Profil supprimé](#) Postée le 30/06/2012 12:19

Bjr j vien demander votre avis : mo, doc ma prescrit de l'alprazolam et du seroplex il ma di k ca pourrai m aider mai et j lui en ai parler j peur d devenir dépendent et aussi et surtt su n ai po envi il a certainement raison mai il m'a di 15 jour 3 semaine pour ressentir les premier effet ! j m connai et j pense k comm tt les toxico on recherch l effet d'immédiat ! g ossi certainement du mal à admettr k j sui malade k j en ai besoin !!! pour les calmen g po envi d devenir tt mou,défoncer o médicament,!!! je ne sai plu koi faire merci d avance,pour votre réponse cordialement

Mise en ligne le 02/07/2012

Bonjour,

Les médicaments qui vous ont été recommandés par votre médecin sont généralement prescrits pour traiter des troubles de l'anxiété et ceux liés à un état dépressif ou à des épisodes dépressifs majeurs. L'alprazolam est préconisé dans le traitement curatif ou préventif d'anxiétés sévères et/ ou invalidantes mais également pour le traitement du delirium tremens et des autres manifestations du sevrage alcoolique. Le Seroplex, quant à lui, est prescrit dans le traitement d'épisodes dépressifs, du trouble de panique avec ou sans agoraphobie, du trouble « d'anxiété sociale » (phobie sociale) et des troubles obsessionnels compulsifs. Ces deux Benzodiazépines peuvent effectivement générer une pharmacodépendance de la même manière que leur « efficacité » n'a pas été démentie même si elle est, néanmoins, nuancée.

Les effets d'un traitement médicamenteux sont très rarement immédiats, surtout ceux liés à une toxicomanie. En effet, traiter une addiction suppose d'inscrire ce traitement dans une durée plus ou moins longue, en fonction de la réponse thérapeutique individuelle de la personne et en accordant la même importance tant au versant physique de cette dépendance qu'à son versant psychologique. C'est dans cette logique que nous vous conseillons, si ça ne l'est déjà, de demander un suivi psychologique par rapport à votre toxicomanie. Il s'agira pour vous d'être pris en charge, soit par un psychologue en libéral ou par celui d'un centre d'addictologie dont nous vous avons mis adresse située dans votre département en dessous (c'est gratuit et confidentiel), afin d'être soutenu et consolidé dans ce moment difficile et d'appréhender autrement votre « maladie que vous avez du mal à admettre ».

Sachez également que nous sommes disponibles à vous écouter au 0800 23 13 13 (Ligne de Drogues Info Service, tous les jours entre 8h00 et 2h00 du matin) si vous le souhaitez.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[Consultation Jeunes Consommateurs - Maison des Adolescents du 63](#)

80 rue Lamartine
63000 CLERMONT FERRAND

Tél : 06 74 69 73 92

Site web : www.mda63.fr

Accueil du public : Maison des Adolescents: 04 73 16 00 00. Lundi de 16h à 19h, mercredi et vendredi de 13h à 19h Accueil parents le lundi de 15h à 16h sur rendez-vous.

Consultat° jeunes consommateurs : Association Addictions France. Un mercredi sur deux. Sur rendez-vous avec une éducatrice spécialisée au 06 74 69 73 92.

[Voir la fiche détaillée](#)